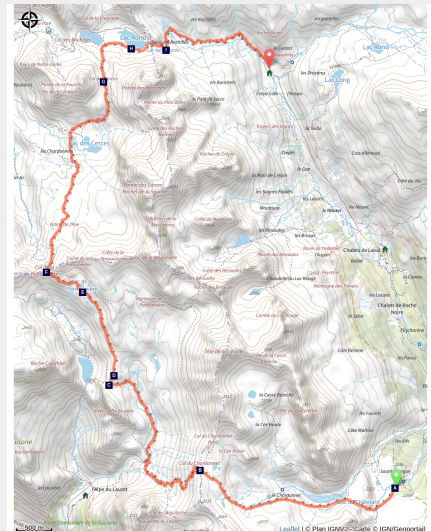


Etape 2 : Refuge du Chardonnet - Refuge des Drayères

CC du Briançonnais - Névache



Refuge des Drayères (CDRP05)



Sublime étape, très alpine, autour du massif des Cerces. La vue sur les Ecrins depuis les cols (Chardonnet, Ponsonnière) et les nombreux lacs d'altitude en font une étape unique. Peu avant d'arriver au refuge des Drayères se trouve le lac de la Clarée, lieu où la fameuse rivière du même nom prend sa source.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h 30

Longueur : 17.6 km

Dénivelé positif : 1070 m

Difficulté : Moyen

Type : Étape

Itinéraire

Départ : Refuge du Chardonnet

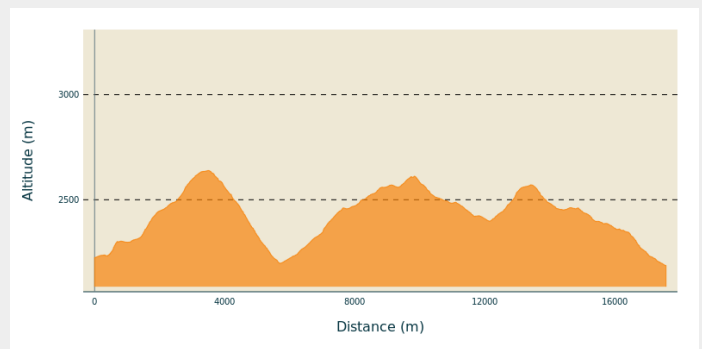
Arrivée : Refuge des Drayères

Balisage :  GR

Communes : 1. Névache

2. Le Monétier-les-Bains

Profil altimétrique



Altitude min 2186 m Altitude max 2639 m

Au-dessus du refuge du Chardonnet, rejoindre le croisement du ruisseau du Raisin (2260 m) et prendre la passerelle en direction du col du Chardonnet.

Monter le collet et longer une zone très marécageuse (une cabane abandonnée se trouve sur le côté droit).

Le sentier surplombe les multiples bras de la rivière, juste au pied du massif des Cerces, et attaque la montée en direction du Col du Chardonnet.

Passer dans les alpages, en traversant le ruisseau à plusieurs reprises et en contournant le sud de la crête du Queyrellin.

Le paysage devient presque lunaire pour traverser le grand plateau qui mène enfin au Col du Chardonnet Sud (2638 m). Suivre la courbe partant légèrement sur la gauche (quelques pierres sont disposées en arc de cercle pour se protéger du vent) et basculer de l'autre côté du col. Le panorama est à couper le souffle, offrant une vue sur le Col du Lautaret, les Ecrins, les glaciers alentours et les chalets de l'Alpe du Lauzet en contre bas.

Le sentier suit de grands virages à la descente et mène au Clot des Vaches (2209 m), intersection permettant de rejoindre l'Alpe du Lauzet (restauration et hébergement à la halte de Roche Robert).

De l'intersection du Clot des vaches (2209 m), tourner à droite vers le Grand lac, à moins de prendre la liaison vers l'Alpe du Lauzet, ses quelques chalets restaurés et le refuge de la Halte de Roche Robert (liaison GR57).

Sinon, traverser le torrent du Rif à gué (prudence, surtout après de fortes pluies) et débiter une montée assez tranquille dans le joli vallon, jute sous les arrêtes de la Bruyères, afin d'atteindre le Clos de l'Ane (2440 m). Le sentier domine alors le Grand Lac et son eau turquoise, juste au pied des falaises de Roche Colomb. Quitter ce col au panorama magnifique pour partir vers la droite et longer la cabane pastorale ainsi que sa fontaine.

Le sentier monte ensuite progressivement. Passer au lac de la Ponsonnière (2560 m) et remonter la sente entre les prairies alpines afin de rejoindre le Col de la Ponsonnière, offrant une vue imprenable sur le Grand Lac et les massifs voisins.

Au col, bifurquer à droite vers le lac des Cerces sur un sentier qui descend progressivement à flan et dans les éboulis au départ. Traverser ensuite de grands alpages puis passer le ruisseau des Cerces à gué.

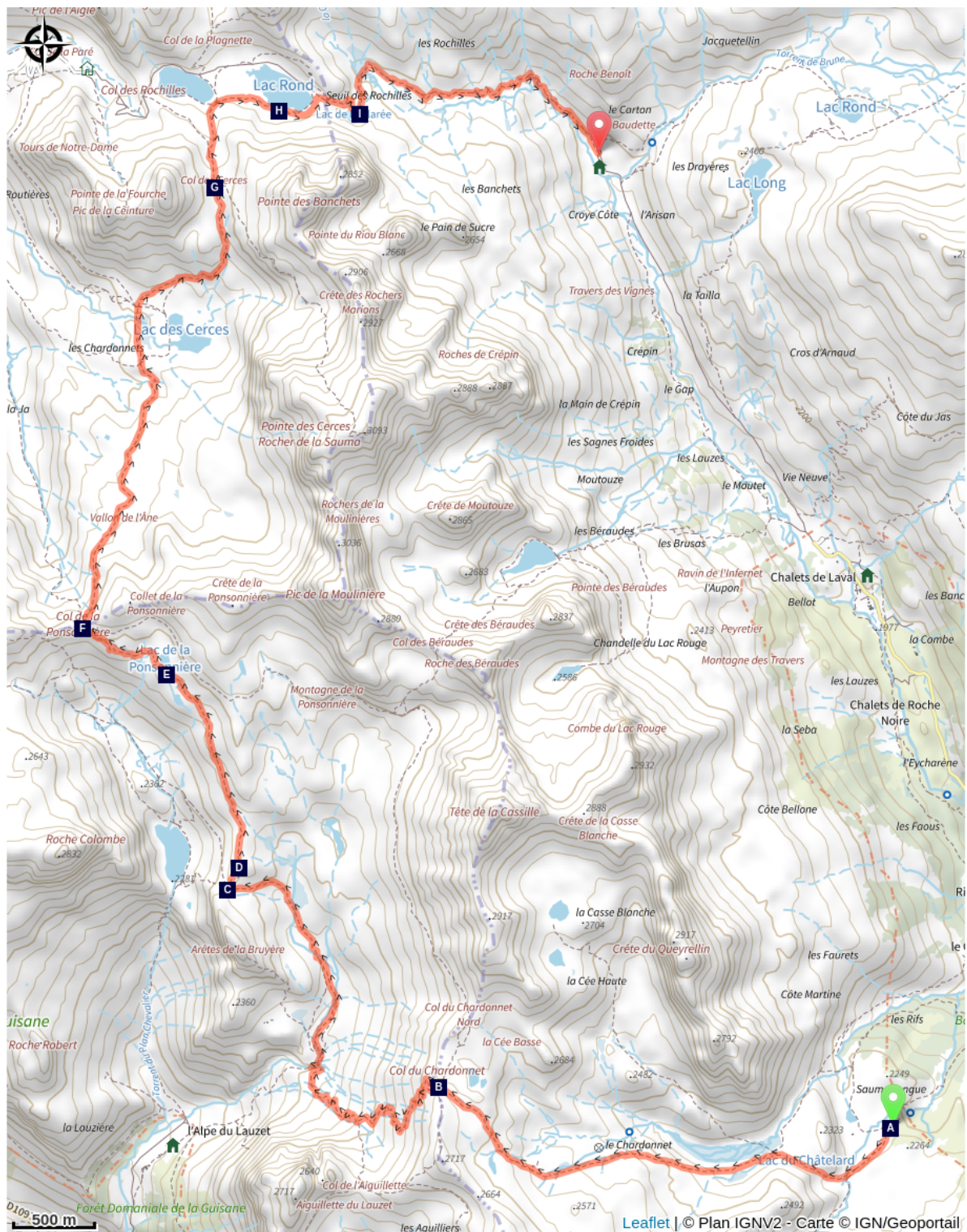
A l'intersection du lac des Cerces (2405 m), prendre la direction du Col des Cerces. Traverser les alpages et poursuivre une traversée entourée de blocs rocheux. Atteindre le Col des Cerces (2574 m) et redescendre tout droit. Peu après, à la

jonction de deux sentes, suivre à droite la sente discrète qui dévale le raidillon. Le sentier longe alors le lit d'une rivière, souvent à sec, et suit des cairns.

Rester sur le chemin de droite tout en ignorant le sentier de gauche partant au camp des Rochilles. Passer au bout du lac du Grand Ban et slalomer sur un sentier dans les éboulis (attention de ne pas se perdre). Suivre les cairns et marquages le long du lac Rond et rejoindre un autre chemin bien mieux marqué. Se diriger à droite au seuil des Rochilles, reliant la vallée de la Maurienne et la vallée de la Clarée. Déboucher ensuite au lac de la Clarée, à 2433 m d'altitude, là où la fameuse rivière du même nom prend sa source.

Le chemin passe au-dessus de la Clarée et continue la redescente en croisant des ruisseaux à plusieurs reprises. De petites cascades, des étangs et une multitude de marécages sont visibles en chemin. Le sentier se poursuit à travers les blocs rocheux et la Clarée. Celle-ci forme de nombreuses vasques d'eau. Rejoindre enfin le bout de piste qui mène au refuge des Drayères.

Sur votre chemin...



Fontaine (A)

Point de vue (C)

Lac de la Ponsonnière (E)

Col des Cerces (G)

Lac de la Clarée (I)

Col du Chardonnet (B)

Chalet pastoral du Clot d'Ane (D)

Col de la Ponsonnière (F)

Lac Rond et le lac du Gran Ban (H)

Toutes les infos pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3300m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3360m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Sur votre chemin...



Fontaine (A)

Juste à côté du Refuge du Chardonnet se trouve une fontaine, idéale pour se réapprovisionner en eau avant de repartir sur le sentier.

Crédit photo : CDRP05



Col du Chardonnet (B)

Son panorama est à couper le souffle, offrant une vue sur le Col du Lautaret, les Ecrins, les glaciers alentours et les chalets de l'Alpe du Lauzet en contre bas. Le Col du Chardonnet s'élève à 2638 m.

Crédit photo : CDRP05



Point de vue (C)

Le panorama depuis le Clos de l'Ane (2440 m) est incontournable. Le sentier domine le Grand Lac et son eau turquoise, juste au pied des falaises de Roche Colombe.

Crédit photo : CDRP05



Chalet pastoral du Clot d'Ane (D)

Cette cabane est réservée au berger pour l'estive. Une fontaine se trouve à proximité. Ce lieu permet de profiter d'un superbe panorama sur le Grand Lac.

Crédit photo : CDRP05



Lac de la Ponsonnière (E)

Juste sous le Col de la Ponsonnière se trouve le lac du même nom (à 2560 m d'altitude). Il se situe dans les alpages et offre un point de vue intéressant sur le vallon dominant le Grand Lac.

Crédit photo : CDRP05



Col de la Ponsonnière (F)

Le Col de la Ponsonnière (2613 m) offre une très belle vue sur le vallon du Grand Lac, vallon qui donne lui-même sur la Vallée de la Guisane.

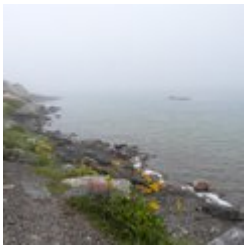
Crédit photo : CDRP05



Col des Cerces (G)

Entre paturages et pierriers se trouve le Col des Cerces, culminant à 2574 m d'altitude.

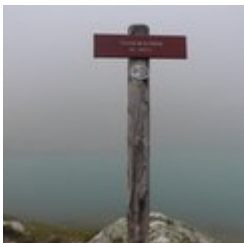
Crédit photo : CDRP05



Lac Rond et le lac du Gran Ban (H)

Le lac Rond (2 430 m) et le lac du Grand Ban (2 450 m) se situent dans le massif des Cerces, à l'est du seuil des Rochilles (2459 m). Celui ci marque la limite des départements Hautes-Alpes - Savoie.

Crédit photo : CDRP05



Lac de la Clarée (I)

Le sentier passe au lac de la Clarée, à 2433 m d'altitude. C'est là où la fameuse rivière du même nom prend sa source.

Crédit photo : CDRP05